

PROVINCE DE LIEGE



Arrondissement de LIEGE

COMMUNE D'ANS

Code postal 4430

ASSEMBLEE CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL
ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Madame,
Monsieur,

Conformément au code de la démocratie locale et de la décentralisation et à l'article 26 bis§5, alinéas 2 et 3 de la Loi organique des CPAS, nous avons l'honneur de vous prier d'assister à la SEANCE CONJOINTE du CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE qui aura lieu de manière virtuelle (*accès public : <https://www.youtube.com/user/communeans>*), le 23 décembre 2020 à 19 h 00 précises.

Fait en l'Hôtel communal, le 15 décembre 2021.

Le Directeur général f.f.,


M. WARIN

La Directrice générale du CPAS


I. CHARLIER



Le Bourgmestre,


G. PHILIPPIN

Le Président du CPAS


Y. PARTHOENS

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE :

1. Rapport annuel portant sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS ainsi que sur les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois du CPAS et de la Commune.

**